



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 10 juillet 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : Blessures au travail, 2003

2

En 2003, environ 630 000 Canadiens, dont près des trois quarts étaient des hommes et près des trois quarts, des cols bleus, ont subi au moins une blessure non mortelle au travail causant une limitation des activités, selon une nouvelle étude.

Étude : Participation sportive des enfants autochtones, 2006

4

Enquête sur l'eau dans les industries, 2005

4

Information financière des universités et collèges, 2005-2006

4

Nouveaux produits

5

Âge et sexe

Recensement de 2006

En raison du vieillissement de sa population, la nation canadienne aura plusieurs défis à relever au cours des prochaines décennies. Mais à quelle vitesse vieillissons-nous et quelles sont les régions du pays qui présentaient, en 2006, les populations les plus jeunes et les plus âgées?

Mardi prochain, le 17 juillet 2007, le Recensement de 2006 fournira un aperçu important du sujet lors de la deuxième diffusion de données, laquelle porte sur l'âge et le sexe.

Une analyse détaillée de ces conclusions sera diffusée en ligne dans un rapport analytique en couleur intitulé *Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe, Recensement de 2006*.

Ce rapport sera accessible à partir de notre site Web (www.statcan.ca) à 8 h 30, heure de l'Est, le 17 juillet.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636, Division des communications et des services de bibliothèque.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Communiqués

Étude : Blessures au travail

2003

En 2003, environ 630 000 Canadiens, dont près des trois quarts étaient des hommes et près des trois quarts, des cols bleus, ont subi au moins une blessure non mortelle au travail causant une limitation des activités, selon une nouvelle étude.

L'étude, publiée aujourd'hui dans *Rapports sur la santé*, est fondée sur des données provenant de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2003. Elle permet d'analyser la situation en ce qui a trait aux blessures subies au travail et d'examiner les associations entre ces blessures et certains aspects de la vie personnelle et professionnelle.

Selon l'enquête, environ 460 000 hommes, soit 5 % de la main-d'œuvre masculine, ont subi une blessure au travail, comparativement à 170 000 femmes, soit 2 % de la main-d'œuvre féminine. Cela représente un taux global de blessure au travail de 4 %.

Les blessures au travail représentent une part importante de la totalité des blessures. Parmi les adultes occupés ayant subi au moins une blessure causant une limitation des activités en 2003, 28 % ont déclaré avoir subi leur blessure la plus grave (suffisamment grave pour limiter leurs activités normales) au travail.

Les cols bleus courent un plus grand risque

Naturellement, les blessures au travail étaient plus fréquentes chez les «cols bleus» que chez les «cols blancs».

Près de 1 travailleur sur 10 (9 %) de la catégorie des métiers, du transport et de la machinerie a subi une blessure au travail. Cela représente plus de quatre fois le taux observé chez les personnes de la désignation des cols blancs (2 %), c'est-à-dire dans les affaires, la finance, l'administration, l'enseignement ou la religion.

Le taux de blessure au travail était également supérieur à la moyenne nationale (4 %) parmi les travailleurs dans la transformation et la fabrication (7,2 %) et dans les industries primaires (6,6 %). En outre, chez les femmes, la probabilité de se blesser était plus élevée dans le secteur des ventes et des services que pour la moyenne.

Les machinistes et le personnel du formage et du profilage du métal comptaient parmi les travailleurs les plus à risque de blessure, 13 % d'entre eux ayant subi au moins une blessure au cours de leur travail en 2003.

Dans toutes les catégories professionnelles, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de

subir une blessure. Chez les cols bleus, les hommes ont subi près de deux fois plus de blessures que les femmes. Même chez les cols blancs, dans certains secteurs d'activité, y compris la gestion, les affaires et la finance, ainsi que la santé, le taux de blessure chez les hommes a atteint le double de celui de leurs compagnes de travail.

Le travail par quarts et le travail éreintant (caractéristiques inhérentes aux professions de cols bleus) étaient associés à un risque de blessure plus élevé.

Près de 3 travailleurs sur 10 subissent une blessure aux mains

Près de 28 % de toutes les blessures liées au travail survenues en 2003 touchaient la main. Elles étaient suivies des blessures au bas du dos, qui constituaient 16 % des blessures. Parmi les travailleurs de la catégorie des ventes et des services, les blessures à la main représentaient le tiers de la totalité des blessures, tandis que chez les cols blancs, les blessures au bas du dos étaient le plus souvent mentionnées.

Le type de blessure professionnelle survenant le plus fréquemment était les entorses ou les foulures, suivies des coupures, puis des fractures. Les entorses ou les foulures étaient plus répandues chez les cols blancs que chez l'ensemble des travailleurs.

Les fractures représentaient 19 % des blessures des travailleurs de l'agriculture, de la foresterie et de d'autres industries primaires, ce qui dépasse significativement le taux de 11 % observé pour l'ensemble des travailleurs.

Les brûlures constituaient presque 15 % des blessures dans la catégorie des ventes et des services, ce qui est significativement plus élevé que dans tout autre groupe professionnel. Pour cette catégorie, le risque de blessure était démesurément élevé chez les personnes occupant un emploi de chef ou de cuisinier.

Près de la moitié des blessures au travail découlaient des efforts trop intenses ou des mouvements ardues, d'une part, et des chutes, d'autre part.

L'âge, le revenu et le nombre d'heures de travail sont associés au risque de blessure chez les hommes

Environ 6 % des hommes qui étaient âgés de 18 à 34 ans avaient subi une blessure au travail, comparativement à 5,4 % des hommes de 35 à 44 ans, cette tranche d'âge constituant le deuxième groupe

le plus à risque. Aux âges plus avancés, le risque de blessure au travail diminuait davantage.

Les hommes touchant moins de 60 000 \$ par année étaient plus susceptibles de se blesser au travail que ceux dont le revenu était égal ou supérieur à ce montant.

Le nombre d'heures travaillées a également entraîné d'importantes conséquences. Comparativement aux hommes qui travaillaient moins de 35 heures par semaine, ceux qui travaillaient de 45 à 79 heures par semaine ont affiché une cote exprimant le risque de se blesser de 40 % supérieure, tandis que ceux qui travaillaient 80 heures ou plus par semaine ont obtenu une cote près de deux fois élevée.

Chez les femmes, l'âge, le revenu ou le nombre d'heures de travail n'étaient pas associés au risque de se blesser. Par contre, chez les femmes ayant déclaré que leur travail était «extrêmement» stressant, la cote exprimant le risque de blessure était près de trois fois plus élevée que pour les femmes pour qui le travail était moins stressant. Ce constat se répétait même lorsqu'on tenait compte de l'influence du stress dans la vie quotidienne.

De même, la cote exprimant le risque de se blesser au travail était plus élevée pour les femmes occupant plus d'un emploi que pour celles qui occupaient un seul emploi.

Chez les hommes, aucune corrélation ne s'est dégagée entre les blessures au travail et le nombre d'emplois, d'une part, ou le niveau de stress au travail, d'autre part.

Les femmes obèses ont montré une cote exprimant un risque de blessure presque deux fois plus élevée que celles dont le poids était situé dans la fourchette normale, association qui ne s'est pas dégagée chez les hommes. Toutefois, les hommes occupés de race blanche étaient plus portés à se blesser au travail que leurs homologues non blancs, différence qui n'a pas été observée entre les femmes de race blanche et celles d'autres races.

L'usage du tabac et les problèmes de santé chroniques sont associés à un risque accru

Les personnes qui fumaient tous les jours étaient plus susceptibles de subir une blessure au travail que

les personnes qui fumaient à l'occasion ou pas du tout. Chez les femmes, on note presque deux fois plus de cas de blessures parmi celles qui fumaient tous les jours (3,5 %) que parmi celles qui fumaient à l'occasion ou pas du tout (1,9 %).

Les travailleurs ayant déclaré être atteint de trois problèmes de santé chroniques ou plus étaient plus enclins à se blesser au travail que ceux ayant déclaré moins de problèmes chroniques, voire aucun. La migraine, l'arthrite et l'hypersensibilité chimique multiple sont quelques-uns des problèmes de santé associés au risque de blessure.

La majorité a recherché des soins

Les deux tiers des personnes blessées au travail ont recherché des soins.

La grande majorité (51 %) des personnes blessées ont reçu des soins dans un service d'urgence. Les deuxième et troisième établissements de traitement les plus fréquentés étaient les bureaux de médecin (21 %) et les cliniques (20 %).

L'article intitulé «Accidents du travail», qui fait partie de la diffusion en ligne d'aujourd'hui de la publication *Rapports sur la santé* (82-003-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathryn Wilkins au 613-951-1769 (kathryn.wilkins@statcan.ca), Groupe d'analyse et de mesure de la santé.

Paraît également aujourd'hui l'article intitulé «Usage du tabac - Prévalence, interdictions et exposition à la fumée secondaire», qui s'inspire d'un rapport publié en ligne le 16 juin 2006 dans le cadre de la série *Votre collectivité, votre santé : résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)*. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de cet article, communiquez avec Margot Shields au 613-951-4177 (margot.shields@statcan.ca), Groupe d'analyse et de mesure de la santé.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la publication *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 (christine.wright@statcan.ca). ■

Étude : Participation sportive des enfants autochtones

2006

Près des deux tiers des enfants autochtones font régulièrement du sport, les plus sportifs étant les enfants métis et inuits, selon une nouvelle étude.

L'étude, qui s'intitule «Aboriginal children's sport participation in Canada» et qui s'appuie sur des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, a paru en juillet 2007 dans le numéro spécial sur le sport, les loisirs et l'activité physique de la revue *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*.

L'étude révèle que 65 % des enfants autochtones de 14 ans ou moins font du sport en dehors des heures scolaires au moins une fois par semaine, ce qui est un taux semblable à celui des enfants canadiens en général.

Les garçons d'origine autochtone avaient un taux plus élevé de participation que les filles, tandis que les enfants de 5 à 11 ans étaient plus actifs que les enfants plus jeunes ou plus vieux qu'eux. La participation aux activités sportives était moins fréquente chez les garçons et les filles à l'adolescence.

Les enfants métis et inuits affichaient des taux de participation sportive supérieurs à ceux des enfants des Premières Nations ou de ceux qui s'identifient à la fois aux Premières Nations et aux Métis. Le taux de pratique sportive des enfants des Premières Nations était plus élevé à l'extérieur qu'à l'intérieur des réserves. Par ailleurs, le lieu de résidence des enfants avait peu à voir puisque les résultats ne révèlent aucune différence de participation sportive entre les enfants autochtones des régions urbaines, rurales et arctiques.

Les enfants autochtones qui pratiquaient des sports venaient de familles à revenu plus élevé et avaient des parents plus scolarisés que les enfants qui n'en pratiquaient pas. Les enfants étaient également plus susceptibles de faire du sport s'ils vivaient avec leurs deux parents et avaient moins de frères et sœurs.

L'étude révèle que les sportifs passaient généralement moins d'heures devant la télévision que les non-sportifs. Ils consacraient toutefois davantage d'heures à jouer à des jeux vidéo que ne le faisaient les non-sportifs.

L'étude examine ces résultats et leurs conséquences pour les programmes ayant pour but d'accroître la participation sportive des enfants autochtones.

L'étude «Aboriginal children's sport participation in Canada», parue, en anglais seulement, en

juillet 2007 dans la revue *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, sera accessible sous peu. Vous pouvez obtenir un exemplaire de l'étude en visitant le site Web suivant : (www.pimatisiwin.com).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Julie Bernier au 613-951-4556 (julie.bernier@statcan.ca), Groupe d'analyse et de mesure de la santé. ■

Enquête sur l'eau dans les industries

2005

Il est maintenant possible de consulter les données de 2005 de l'Enquête sur l'eau dans les industries.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5120.

Pour commander des données, pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-0297; télécopieur : 613-951-0634 (environ@statcan.ca) ou avec Andy Shinnan au 613-951-0344 (andy.shinnan@statcan.ca), Division des comptes et de la statistique de l'environnement. ■

Information financière des universités et collèges

2005-2006

Il est maintenant possible de consulter les données finales pour l'année scolaire 2005-2006 provenant de l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges.

L'enquête recueille des renseignements financiers (les revenus et les dépenses) au sujet de l'ensemble des universités et des collèges conférant des diplômes au pays.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3121.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (educationstats@statcan.ca), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-4441. ■

Nouveaux produits

Rapports sur la santé, vol. 18, n° 3
Numéro au catalogue : 82-003-XWF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

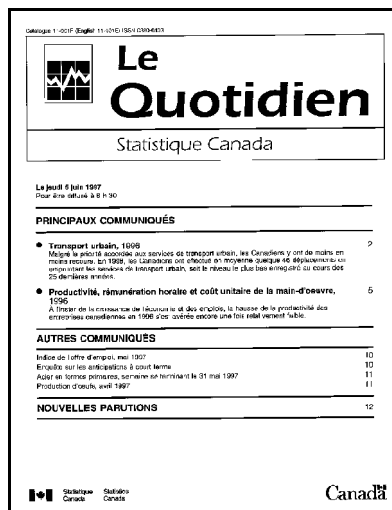
- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.